

# Modifications mensuelles

août 2020

Liste définitive

CP		Modification		
n°	nom	Type	Précisions	Effet
102.08	Carrières et scieries de marbres	indexation	Indexation de <b>1,00 %</b> : - des salaires minima et effectifs - des primes d'équipe - des indemnités de chômage temporaire	01-08-20
109.00	Habillement et confection	Prime	Versement d'une <b>allocation complémentaire au double pécule de vacances.</b>	01-08-20
110.00	Entretien du textile	info new's	L'employeur verse un complément de 2 € pour chaque jour de chômage temporaire pour cause de force majeure Coronavirus pour la période du <b>13/03/2020 au 30/04/2020.</b> A partir du 1er mars 2020	rétroactif
117.00	Industrie et commerce du pétrole	indexation	Salaires précédents x <b>1,000463</b> ou salaires de base x <b>1,0793</b>	01-08-20
128.00	Industrie des cuirs et peaux et produits de remplacement	info new's	Prolongation d'octroi de l'indemnité de sécurité d'existence pour les jours de chômage temporaire Corona <b>jusqu'au 31/08/2020.</b> Rétroactif à partir du 01/07/2020	rétroactif
201.00	Commerce de détail indépendant	Prime	Paiement de la prime annuelle de <b>188 €.</b>	01-08-20
202.01	Moyennes entreprises d'alimentation	Prime	Paiement de la prime annuelle de <b>188 €.</b>	01-08-20
223.00	Commission paritaire nationale des sports	info new's	Adaptation revenu minimum moyen garanti sur base annuelle au 01/07/2020, selon la CCT du 19.05.2020 ( <b>montant inchangé</b> ).	rétroactif
225.02	Institutions de l'enseignement libre subventionné des communautés française et germanophone	info new's	Prolongation d'octroi de l'indemnité de sécurité d'existence de 10 € pour les jours de chômage temporaire Corona <b>jusqu'au 31/08/2020.</b> Rétroactif à partir du 01/07/2020	rétroactif
326.00	Gaz & électricité	Indexation	Indexation de <b>0,0463 %</b> : - des salaires minima précédents.	01-08-20
Apprentis		info new's	<b>En cas de réussite</b> de l'année scolaire (en 1ère ou 2ème session), l'allocation mensuelle octroyée au jeune doit être majorée avec effet <b>au 01/08.</b> En cas d'échec, l'allocation reste inchangée. A défaut d'information écrite de l'employeur, le Secrétariat social considère que le stagiaire IFAPME a réussi son année.	01-08-20
CAP	CAP en Région Wallonne (AVIQ)	indexation	Les CAP en Région Wallonne (AVIQ) uniquement sont indexés suivant la commission paritaire à laquelle ils sont rattachés.  Pour les commissions paritaires indexées ce mois-ci, vérifier si vous avez des travailleurs concernés et appliquer l'index du secteur auquel ils sont rattachés.	01-08-20

